

PRIX WWSF POUR LA CREATIVTE DES FEMMES EN MILIEU RURAL

Décerné depuis 1994 par la **WWSF - Women's World Summit Foundation**
Fondation Sommet Mondial des Femmes basée à Genève, Suisse

(385 lauréates à ce jour – publiées sur Internet)

Prochaine remise du prix en 2013

Formulaire de nomination à retourner avant le 30 avril par courrier postal

CANDIDATE

Nom _____

Prénom _____

Age _____

Adresse _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____ Internet _____

NOMINATEUR (TRICE)

Nom _____

Prénom _____

Organisation _____

Adresse _____

Pays _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____ Internet _____

Relation avec la candidate _____

Liste de documents de soutien

- Lettres de recommandation
- Articles de journal
- Publications
- Autres (photos, vidéos)

Jury du Prix: _____; Gulzar Samji (Canada); Wu Qing (Chine); Filomina Chioma Steady (USA/Sierra Leone); Elly Pradervand (Suisse/Allemagne); Bunny McBride (USA); Jyoti Macwan (Inde)

Prochaine remise de prix en 2013

Les documents de nomination doivent nous parvenir par la poste avant le 30 avril

WWSF Women's World Summit Foundation / Fondation Sommet Mondial des Femmes

11 avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse

Tél.: +41 (0) 22 738 66 19 Fax: +41 (0) 22 738 82 48 Internet: www.woman.ch E-mail: wwsf@wwsf.ch

Prix wwsf pour la créativité des femmes en milieu rural

Directives pour la nomination

Prochaine remise du prix en 2013

Décerné depuis 1994 par la WWSF Fondation Sommet Mondial des Femmes, une organisation humanitaire, internationale et à but non lucratif, oeuvrant pour la mise en application des droits des femmes et des enfants - le Prix (\$ 1000.- par lauréate) est attribué aux femmes et aux organisations de femmes faisant preuve de créativité, de courage et d'un engagement exceptionnel dans le but d'augmenter la qualité de vie en milieu rural (385 prix décernés à ce jour). Le Prix vise à attirer l'attention de la communauté internationale sur les contributions apportées par les lauréates à un développement durable, à la sécurité alimentaire et à la paix, ainsi que de susciter plus de reconnaissance et de soutien pour leurs projets.

Éligibilité

- Peuvent être proposées : des femmes et des organisations de femmes actuellement actives dans le milieu rural et dont les efforts n'ont pas encore été récompensés. **Les candidates ne peuvent pas se proposer elles-mêmes.**
- La personne qui soumet une candidature doit avoir une expérience directe de l'activité de la candidate et ne peut proposer un membre de sa famille, ni être membre de l'organisation proposée ; de même une organisation ne peut proposer un de ses chefs (fondatrice, présidente ou autres). Un maximum de 3 candidates peut être soumis. La personne qui soumet la candidature s'engage à organiser une cérémonie en l'honneur de sa candidate si elle est sélectionnée pour le prix et à y inviter la presse.

Les nominations doivent inclure les documents suivants :

- ❶ L'original de la lettre, signée, indiquant comment la personne qui a soumis cette candidature connaît la candidate et depuis combien de temps.
- ❷ Une biographie de la candidate (nom et prénom, âge, éducation, milieu familial, lieu de travail) et une description de son projet (2-3 pages écrites par la personne qui a soumis cette candidature) ainsi que les circonstances qui l'ont amenées à faire ce travail créatif, les obstacles surmontés et l'impact sur la communauté rurale locale. L'histoire des candidates doit démontrer leur créativité, leur courage, voire leur sacrifice dans la lutte pour l'amélioration de la vie en milieu rural. Il faut spécifier si la candidate a déjà été nommée pour d'autres prix, ou si elle en a déjà reçus.
- ❸ L'original de deux lettres de recommandation d'organisations (ou d'individus) autres que celle (ou celui) qui soumet la candidature et, si possible, d'autres documents la présentant (articles de journaux, publications, etc.).
- ❹ Quelques photographies de bonne qualité (avec le nom au verso) de la candidate pour une publication éventuelle.

Critères

L'impact durable du prix dépend de l'intégrité de la personne qui soumet une candidature et de la qualité des nominations. Le prix se veut une récompense pour les résultats accomplis plutôt qu'une aide aux projets futurs. La présentation de la candidate doit être la plus précise possible.

Les éléments suivants doivent être mis en avant :

- * **Un courage et une persévérance exceptionnels**
- * **L'aspect innovateur de la démarche**
- * **L'effort fait pour préserver et respecter l'environnement**
- * **L'impact durable sur la communauté**

Les lauréates sont sélectionnées par un jury international composé des membres du conseil d'administration de la Fondation. Le résultat est proclamé en septembre et les célébrations s'organisent le **15 octobre - Journée Internationale des Femmes Rurales**. La WWSF s'engage à récompenser chaque année une dizaine des femmes et groupements de femmes rurales dans le monde. Pour plus d'information, consultez notre site web www.woman.ch

WWSF Fondation Sommet Mondial des Femmes - Women's World Summit Foundation

11 avenue de la Paix, 1202 Genève, Suisse E-mail: wwsf@wwsf.ch - www.woman.ch

Les documents de nomination doivent nous parvenir par la poste avant le 30 avril